



Économies d'énergie

La Ville adhère à "Énergie-Cités"

Parce que 75 % de l'énergie en Europe se consomme en milieu urbain, les autorités locales ont un rôle clé à jouer dans le domaine des économies d'énergie et du développement durable. C'est pourquoi Poissy a rejoint le réseau Énergie-Cités.

Créée en 1990, l'association Énergie-Cités réunit des villes européennes pour une politique énergétique durable. Être membre d'Énergie-Cités permet de participer à des projets européens en cofinancement, découvrir de bonnes pratiques en matière d'économie et d'efficacité énergétique et bénéficier d'assistance personnalisée au montage de projet. La cotisation annuelle est de 1 000 euros. Parmi le millier de villes adhérentes dans une trentaine de pays, on trouve de nombreuses villes françaises comme Lille, Grenoble, Nantes... et nos voisins des Mureaux et de Maurepas. À Poissy, cette action s'intégrera à l'Agenda 21. *"Le Grenelle de l'environnement va rendre obligatoire les plans climat - énergie dans les villes de plus de 50 000 habitants. Même si nous sommes en deçà de ce seuil, le fait de travailler avec d'autres villes européennes en bé-*

néficiant de leur expérience, nous permettra de prendre de l'avance dans le domaine de l'efficacité énergétique", explique Jean-Paul Hédrich, adjoint au Maire délégué à l'urbanisme et aux équipements publics. Il précise : *"sur Poissy, la consommation d'énergie municipale par habitant est de 708 kWh, alors que la moyenne des communes françaises est à 613 kWh. Nous avons des économies à réaliser"*.

La campagne Display

La première action concrète engagée par notre commune dans le cadre d'Énergie-Cités est la campagne européenne "Display" qui vise à inciter les municipalités européennes à afficher publiquement les performances énergétiques, en eau et en émission de gaz à effet de serre, de leurs bâtiments municipaux. Le modèle de l'étiquette des appareils électroménagers est repris.

Grâce à cette campagne, la Ville pourra exécuter des diagnostics de performances énergétiques sur ses équipements publics de plus de 1 000 m². Elle pourra ensuite décider en toute connaissance de cause des mesures à prendre dans le sens des économies d'énergie. Dans les bâtiments scolaires, la campagne Display aura des vertus éducatives auprès des enfants. ♦



L'étiquette Display sera affichée dans l'ensemble des bâtiments communaux de plus de 1 000 m².

Bientôt 21 % d'énergie verte

En accord avec la directive européenne 2001/77 et dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville de Poissy s'apprête à acquérir auprès de son fournisseur, 21 % d'électricité d'origine renouvelable dans sa consommation électrique totale. Le prestataire s'engagera ainsi à fournir à la Ville des kWh provenant de l'hydraulique, de l'éolien, ou bien encore du solaire photovoltaïque à hauteur de 21 %. Nous détaillerons prochainement les enjeux de ce contrat.